

Séance du vendredi 24 novembre 2023

Date de la convocation: 20/11/2023

Membres en
exercice : 14

Présents : 10

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre novembre
l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la
présidence de Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Thomas
HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky
PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Anne COLLINOT par Flavie
ROUSSEAU-LEKUCHULA, Emilie KONNERT par Annick
IENZER

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

Absents:

**Participation financière de la Commune à des travaux d'éclairage public suite à
sinistre - (D 2023 186)**

Le Maire informe le Conseil municipal du sinistre d'éclairage public sis 4 rue de la Fontaine survenu le 10 octobre 2023 suite à une incivilité et dont le coût estimatif global s'élève à 1 157,84 € TTC dans le cadre de la délégation de compétence au SDEY.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,
ACCEPTÉ le plan de financement des travaux selon le tableau ci-après,

| Type de travaux | Montant TTC | Montant HT | TVA (Récupérée par le SDEY) | SDEY HT 50% | Part commune HT 50% |
|------------------|-------------|------------|-----------------------------|-------------|---------------------|
| Eclairage Public | 1 157,84 € | 964,87 € | 192,97 € | 482,44 € | 482,43 € |

S'ENGAGE à participer au financement desdits travaux et à régler le solde tel qu'il ressortira du décompte général et définitif de l'entreprise ayant effectué les travaux sur présentation par le SDEY du titre de paiement correspondant,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance

Annick IENZER



Le Maire

Olivier MAGUET

